

FLASH INFO n° 30

novembre et décembre 2025

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 18 novembre 2025

Mardi 18 novembre 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, BOUILLAUD Julie, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues,

Absente excusée : SCHLICH Ludivine (Pouvoir à Yves BAUDRY)

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 OCTOBRE 2025

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 octobre à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISE PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis de l'entreprise « De la feuille au meuble » pour un vitrage à la garderie pour un montant de 340€ HT
- Le Conseil valide le devis de TECERES pour le sablage du terrain de sport pour un montant de 1 303€ HT
- Le Conseil valide le devis Squartis pour l'apport de 2 switchs 4 ports non PoE (matériel téléphonique) pour un montant de 108€ HT
- Le Conseil valide les devis d'ARCANE Direct pour l'achat de 1 000 litres de vinaigre ménager pour un montant de 745€ HT
- Le Conseil valide les devis de Cité Bois pour l'achat de 35 piquets tuteurs pour un montant de 224€ HT
- Le Conseil valide le devis de ORAPI pour l'achat de produits d'entretien pour un montant de 865,54€ HT

➤ CREANCES INCOUVRABLES

Le Conseil prend acte de la demande du comptable du Trésor Public de Fontenay le Comte pour des créances irrécouvrables en non-valeur relatives pour un montant de 370€ 21.

➤ BIBLIOTHEQUE / REGLEMENT DU FONCTIONNEMENT DU RESEAU ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil valide le règlement de fonctionnement du réseau des bibliothèques du Pays de Fontenay Vendée édictant les règles communes du réseau.

Le comité technique du Contrat Territoire Lecture organisé le 6 février 2025, a convenu avec les bibliothécaires présents que les règles liées aux prêts et aux inscriptions étaient communes à tous. En revanche, les règles liées à l'utilisation des locaux et des comportements des adhérents relevaient de la commune. C'est pourquoi, la bibliothèque communale est dotée à la fois :

- d'un règlement de fonctionnement du réseau des bibliothèques du Pays de Fontenay-Vendée édictant les règles communes au réseau
- d'un règlement intérieur énonçant les règles relatives au fonctionnement de la bibliothèque « Au fil des mots ».

➤ MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS FONTENAY VENDEE

La Région propose désormais de déployer un service de Transport À la Demande (TAD) sur le territoire des communautés de communes. Ce service comprendra à la fois des trajets entrants et sortants du ressort territorial de l'EPCI, qui relèvent de la compétence de la Région, et des trajets internes à ce ressort territorial, qui relèvent de la compétence de la Communauté de Communes.

Afin de permettre à la Région Pays de la Loire de mettre en œuvre un service complet de transport à la demande, prenant en compte à la fois les trajets entrants et sortants de la Communauté de Communes, mais aussi les trajets internes, il est nécessaire de réaliser une délégation partielle de compétence à la Région.

Le Conseil approuve la modification des statuts de la Communauté des Communes du Pays de Fontenay Vendée

➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur la parcelle suivante :

- Parcelle ZX 86 de 1 298m² située 32 rue de la tonnelle

Mardi 16 décembre 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues,

Absents excusés : SCHLICH Ludivine, pouvoir à BAUDRY Yves
GUILMINEAU Delphine, pouvoir à LEBON Sandrine

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 NOVEMBRE

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 novembre à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE OU LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis d'Expertise Immo pour les diagnostics immobiliers de la supérette pour un montant de 173,54€ HT.
- Le Conseil valide le devis de SAS Vendée Gravure pour la réalisation de 3 médailles pour un montant de 90€ HT

- Le Conseil valide la convention entre la commune, la communauté des communes du Pays de Fontenay Vendée et le SYDEV pour la facture de prise en charge de la dépose définitive des 4 candélabres implantés sur le parking de la salle polyvalente.

➤ SALLE GUY GORON/ AVENANTS AU MARCHE INITIAL

Le Conseil autorise Monsieur Le Maire à signer les avenants suivants au marché de la rénovation de la salle Guy GORON.

- Lot Maçonnerie :
 - En moins-value : -373,13€ HT, pour de la démolition et couverture.
 - En plus-value : + 1 472,47€ HT, dépose et mise en place de chevrons, pulvérisation de traitement anti-mousse et fongicide, et mise en place de hampes de fixation.
- Lot Menuiseries : plafond/ isolation/ doublage et ouvertures
 - En plus-value : + 3 749€ HT, doublage et isolation du bar et de la cuisine
 - En plus-value : + 2 296,50€ HT, fourniture et pose bloc porte coupe-feu 1/2h, fourniture et pose bloc porte âme pleine, fourniture et pose plafond suspendu et fourniture/pose d'isolation complémentaire.

➤ RENOUVELLEMENT DES CONTRATS GAZ

Le Conseil valide la proposition des contrats Gaz de la salle polyvalente et de la Maire/école avec PRIMAGAZ.

- Abonnement annuel 180€ HTVA / site
- Prix bloqué sur 3 ans à 940€ HTVA/ tonne

➤ ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL E-PRIMO

Le Conseil accepte l'adhésion au groupement de commandes mis en place par l'Académie de Nantes (E-Primo) afin que chaque enfant de notre école et sa famille puissent avoir un Espace Numérique de Travail (ENT). Cet environnement numérique est déjà existant dans les collèges et lycées.

85% des élèves des écoles publiques disposent de cet accès.

Cet espace permet :

- un lien étroit entre les parents, les enfants et l'école
- un lien avec les parents et la Municipalité

Le coût prévisionnel de cette opération sera de 3€/enfant/an.

➤ DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE PROJET ECOLE

Le Conseil a décidé d'accorder une subvention exceptionnelle de 700€ sur un coût de 1860€ afin d'apporter une aide financière au titre d'un projet nommé « Danse en poésie ».

Les élèves vont écouter, étudier, dire et créer des poésies, danser grâce à l'intervention de Madame GAHON Géraldine. Ce travail débouchera sur un spectacle qui sera présenté aux familles lors de la fête des écoles de fin d'année scolaire.

Les 4 classes vont bénéficier de cette intervention dès janvier 2026 :

- 16 séances d'1 h pour les CE et CM
- 16 séances de 45 min pour les PS-MS et GS-CP
- 2 séances de répétitions de 3h

➤ **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC MULTISERVICES 2026**

Le Conseil accepte la reconduction de la convention avec MULTISERVICES pour 2026.

Multiservices est en capacité de nous mettre à disposition en cas d'accroissement de travail ou d'absences prolongées, un salarié sous un délai de 2h.

Cette association intermédiaire conventionnée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle.

Le coût annuel pour la commune ne pourra dépasser les 10 000€.

➤ **TARIFS COMMUNAUX**

Le Conseil valide les tarifs des salles et du cimetière suivant le tableau suivant :

TARIFS COMMUNAUX 2026 – délibération n°2025-12-133

TARIFS LOCATION SALLE MAISON DES ASSOCIATIONS DU PETIT LOGIS		
COMMUNE		
1 JOUR	100 €	
WEEK-END	130 €	
3 JOURS	160 €	
HORS COMMUNE		
1 JOUR	120 €	
WEEK-END	150 €	
3 JOURS	180 €	
CHAUFFAGE SALLE DES ASSOCIATIONS		
40 € / JOUR	60 € / WEEK-END	80 € /3 JOURS
MISE A DISPOSITION DE VAISSELLE GRATUITE		

TARIFS LOCATION SALLE GUY GORON	
COMMUNE	
1 JOUR	120 €
WEEK-END	150 €
3 JOURS	180 €
HORS COMMUNE	
1 JOUR	140 €
WEEK-END	170 €
3 JOURS	200 €
CHAUFFAGE SALLE GUY GORON	
50 € / JOUR	80 € / WEEK-END 100 € / 3 JOURS
MISE A DISPOSITION DE VAISSELLE GRATUITE	

TARIFS LOCATION SALLE SOCIO-CULTURELLE		
COMMUNE		
Associations	Réunion	Gratuit
Familles	Réunion	80 €
	Vin d'honneur	60 €
	Buffet froid / Utilisation kitchenette	100 €
	Cérémonie Funéraire	Gratuit
Professionnels	Présentation commerciale	80 €
HORS COMMUNE		
Associations	Réunion	80 €
Familles	Réunion	100 €
	Vin d'honneur	80 €
	Buffet froid / Utilisation kitchenette	120 €
Professionnels	Présentation commerciale	100 €
EVENEMENT CULTUREL		
	Exposition / Rencontre ...	Gratuit
CHAUFFAGE	40 € / jour 60 € pour 2 jours consécutifs	

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE Arrhes : 30% du coût de la location (hors chauffage, vidéo-projecteur ...)			
	COMMUNE	HORS COMMUNE	PROFESSIONNELS
Repas /1 JOUR	360 €	420 €	500 €
Repas / 2 JOURS (Mariage)	440 €	500 €	580 €
Repas / 3 JOURS	500 €	560 €	640 €
Location salle sans cuisine et sans vaisselle pour groupe de + de 50 personnes / 1 jour. Réservation dans un délai maximal de 3 mois avant la date.	160 €	200 €	Non concerné
Location salle sans cuisine et sans vaisselle pour groupe de + de 50 personnes / 2 jours	200 €	240 €	Non concerné
Autres manifestations (Réunions, théâtre, concours de belote, loto...)	160 €	220 €	300 €
Loto (2 JOURS consécutifs)	220 €	280 €	360 €
Vin d'honneur	150 €	210 €	290 €
Association de la commune pour évènementiel	Gratuité une fois par an		
Location vidéoprojecteur et écran	Gratuit et caution de 1 000 €		
Chauffage	100 € / JOUR	150 € / 2JOURS	50 € / JOUR SUP
Mise à disposition des containers à ordures ménagères et recyclables	25€ (Utilisation suivant strictement les consignes de tri)		
MISE A DISPOSITION DE VAISSELLE	GRATUITE		

Tout matériel endommagé et/ou manquant sera facturé sur la base du coût de son remplacement.

La vaisselle cassée sera facturée selon les tarifs votés lors de la délibération n°2023-09-098.

Lorsque la convention est signée le tarif reste valable même en cas de changement de tarif.

TARIFS CIMETIERE SERIGNE

Emplacement de 2 m²

Concession trentenaire : 100 €
Concession cinquantenaire : 150 €

Emplacement de 4 m²

Concession trentenaire : 200 €
Concession cinquantenaire : 300 €

Columbarium

Concession cinéraire 15 ans : 380 € (+ gravure porte)
Concession cinéraire 30 ans : 690 € (+ gravure porte)
Concession cinéraire 50 ans : 940 € (+ gravure porte)

La dispersion des cendres sur le Jardin du souvenir est gratuite, la gravure de la plaquette sera facturée par le marbrier.

Cavurne

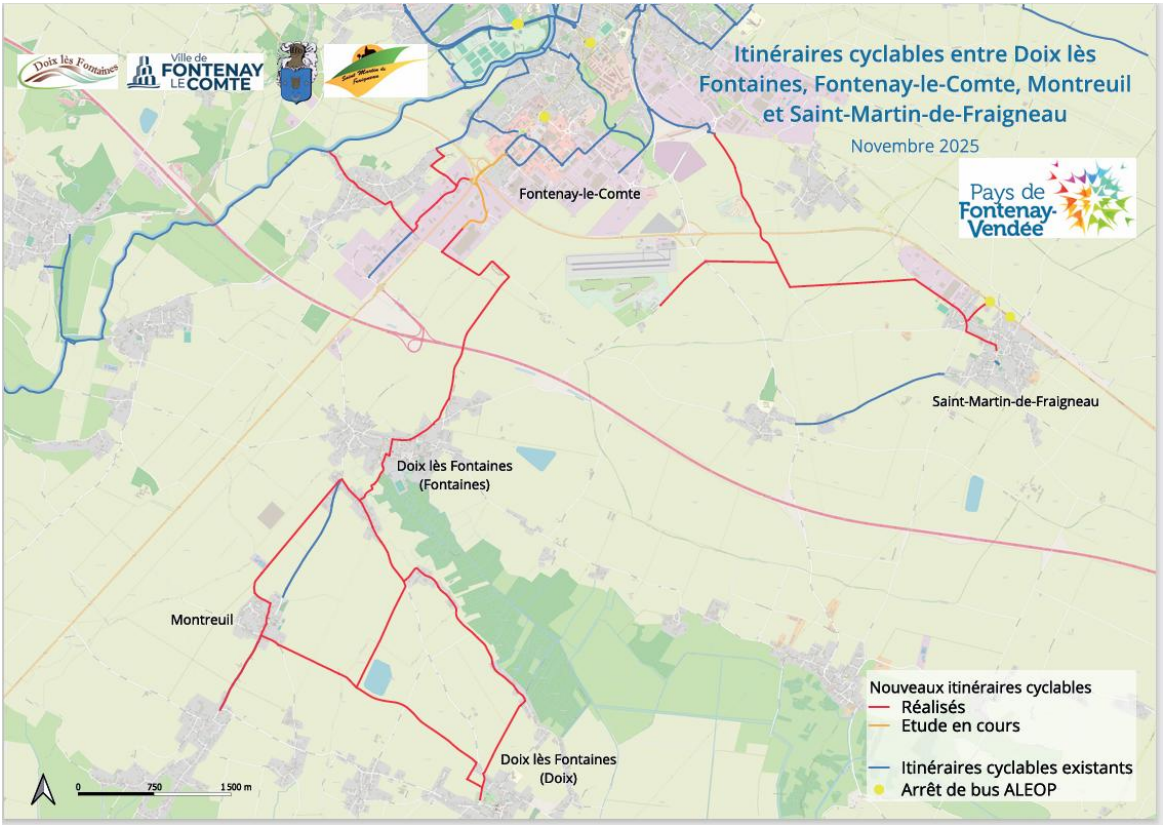
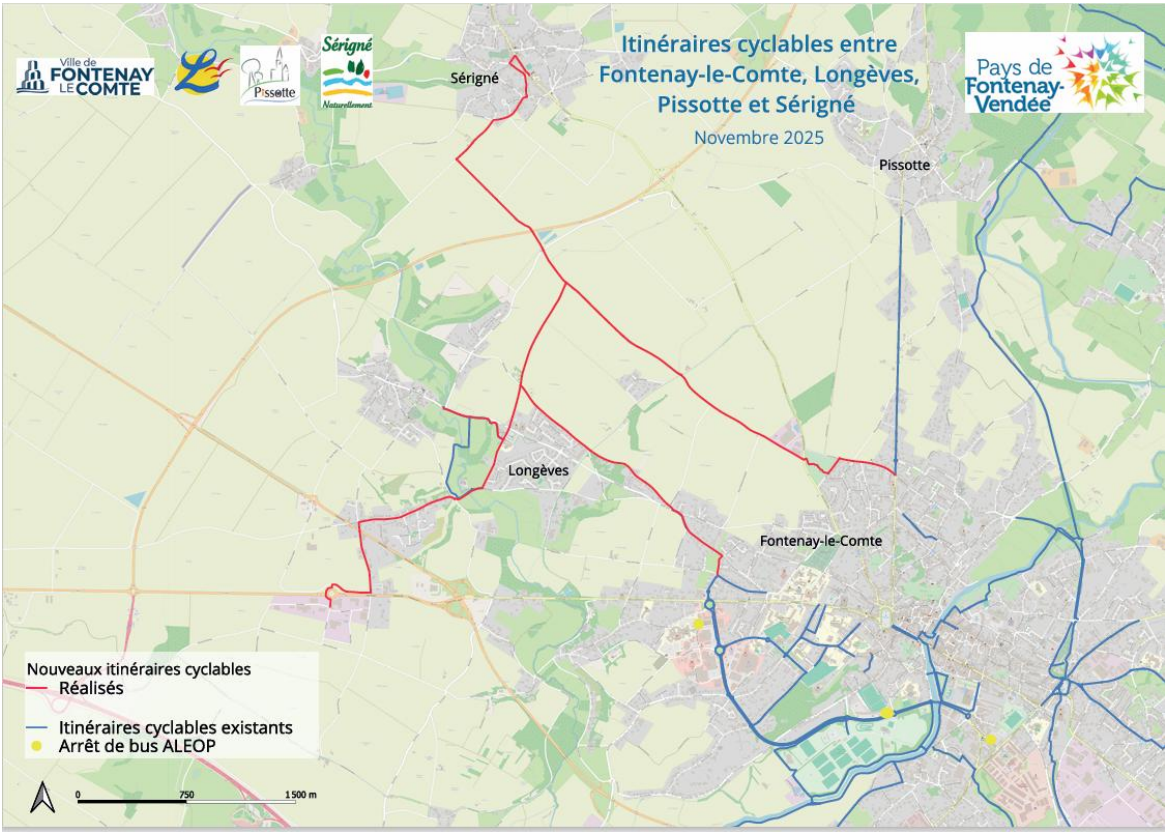
Concession trentenaire : 100 € Concession cinquantenaire : 150 €

Au prix de la concession se rajoute le coût de la cavurne déjà en place : 336 € (valeur d'acquisition par la commune)

SAMEDI 8 NOVEMBRE : inauguration des deux pistes cyclables reliant :

Fontenay le Comte-Longèves-Pissotte-Sérigné (11,6 km)

Doix lès Fontaines-Fontenay le Comte- Montreuil-St Martin de Fraigneau (24,6 km)



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le maire en présence d'Yves-Marie MENARD a remis la médaille Soldats de France à Bernard BOUILLAUD et Michel METAIS

Photo Ouest France
12/11/25



VENDREDI 14 NOVEMBRE : Opération plantation 1 arbre coupé / 2 arbres plantés

Photo Ouest France
18/11/25



Des membres de l'association des bénévoles sont venus aider Michaël à la plantation des arbres fruitiers répartis dans plusieurs lotissements et à la salle polyvalente.

Cette opération fait suite à l'arrachage des arbres du parking de la salle polyvalente suite à la mise en place des ombrières.

SAMEDI 15 NOVEMBRE : opération 1 bébé / 1 arbre

Cette action était destinée aux familles qui ont accueilli un bébé en 2024 ; 5 familles étaient présentes sur 7 familles recensées

Des arbres fruitiers ont été plantés dans le square rue du Tudet, portant chacun une plaque avec le nom et prénom des enfants

Photo Ouest
France 19/11/25



RÉOUVERTURE



RÉOUVERTURE



Photo Ouest France 15/12/25

La municipalité est ravie d'accueillir Pierre dans la nouvelle supérette « HALLES DIS »

Un commerce de proximité est un atout pour Sérigné

Alors n'hésitez pas à venir découvrir les différents services de notre supérette : dépôt de pains, de journaux, produits de la mer le vendredi, poulet rôti le dimanche matin et bien d'autres encore...

Jours et heures d'ouverture : du mardi au samedi de 7h45-12h45 et 16h-19h15 et le dimanche : 8h30-12h30



Ne jetez pas vos coquillages dans votre poubelle ménagère, participez au recyclage des vos coquillages et coquilles d’huîtres ;

Un point de collecte est situé à proximité de l’atelier communal

DATES A RETENIR

- Vendredi 16 janvier 2026 à 19 h : **Vœux de La Municipalité** – salle polyvalente
- Samedi 17 janvier 2026 : **Repas des plus de 65 ans** - salle polyvalente
- Samedi 31 janvier 2026 : **Soirée Créole** organisée par le Comité des Fêtes – salle polyvalente

ETAT CIVIL



Maël PROVOST né le 6/11/2025

Aliyah MALLET née le 8/11/2025

Jeanne GUILLOTEAU née le 8/12/2025



LE MELLAT Morgann le 25/11/2025

DEBORDE M.Ange le 19/12/2025

La Municipalité s’associe à la joie et à la peine des familles

Sérigné

Inauguration de l'alimentation

La municipalité veut redonner un nouvel élan au bourg

Samedi après-midi, la population de Sérigné s'est rassemblée dans le bourg pour assister à l'inauguration de l'alimentation générale Coccinelle, qui s'est déroulée en présence notamment de Louis Moinard, sénateur ; Francis Bloch, conseiller régional ; Joël Sarlot, conseiller général du canton de L'Hermenault, et M. Apioux, représentant de la chambre de commerce.

« Depuis quelques années, certains de nos commerçants pensaient à leur retraite et nous allions vers une disparition plus ou moins totale des activités commerciales. » En quelques mots, le maire, Bernard Majou, a posé le problème de sa commune. Depuis environ un an, en effet, il ne restait plus dans le bourg, en ce qui concerne le commerce d'alimentation, qu'une boulangerie. Or, plus d'un cinquième de la population a plus de soixante ans et de ce fait n'a guère de possibilités de se rendre à Fontenay-le-Comte pour y faire des courses.



Les personnalités lors de l'inauguration.

